



"FIBRODON"

**Campagne d'appels à dons de Fibromyalgie France à la télévision
grâce à la générosité de différentes chaînes !**

JOURNÉE MONDIALE DE LA FIBROMYALGIE : UN SPOT DE 30"
SERA DIFFUSÉ SUR DIFFÉRENTES CHAÎNES DE TÉLÉVISION (ESPACE GRACIEUX) :
1. TF1 - 2. FRANCE TV - 3. CANAL PLUS - 4. LAGARDÈRE ACTIVE

Précisions et détails (chaînes concernées et dates) sur le site de Fibromyalgie France :
fibromyalgie-france.org ou le site dédié : www.fibrodon.com

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS LE 12 MAI 2018

CAMPAGNE D'APPEL A DONS DE FIBROMYALGIE FRANCE POUR LA RECHERCHE SUR LA FIBROMYALGIE A TITRE GRACIEUX SUR DIFFERENTES CHAINES DE TELEVISION

A l'occasion de la 25ème Journée mondiale de la fibromyalgie (12 mai), Fibromyalgie France fait appel à la générosité du public afin de financer des programmes de recherche sur les causes de la fibromyalgie, ceci grâce à la générosité de différentes chaînes de télévision.

Ainsi un **spot de 30"** de Fibromyalgie France sera diffusé sur les chaînes suivantes pendant les plages publicitaires (du 07/05 au 27/05) sur :

- **TF1** : TF1, HISTOIRE, TMC, USHUAIA TV : du **07/05** au 13/05/18 :
- **CANAL PLUS** : COMEDIE +, PLANETE + A&E, INFOSPORT +, MUSEUM TV, NON STOP PEOPLE, NOVELAS TV FRANCE, POLAR +, VICELAND : du 12/05 au 27/05 (répartition entre les diverses chaînes)
- **LAGARDERE ACTIVE** : RFM TV et ELLE GIRL : du 12/05 au 26/05
- **FRANCE TV** : FRANCE Ô : du 13/05 au 20/05/18

Remerciements à Thierry Ragueneau, parrain de Fibromyalgie France, aux responsables des chaînes concernées, et à toutes les personnes, professionnels et associatifs, qui nous ont aidés et soutenus afin de réaliser ce défi de l'ordre de l'impossible.

POURQUOI UN APPEL A DONS POUR LA RECHERCHE APRES 17 ANS D'EXISTENCE DE NOTRE ASSOCIATION NATIONALE ?

Pour préparer l'après !

L'expertise collective en cours sur la fibromyalgie réalisée par l'INSERM devrait être publiée début 2019 et apportera notamment des réponses scientifiques aux débats stériles sur l'existence ou non de notre syndrome. Ainsi, au regard des recommandations qui seront alors publiées, Fibromyalgie France souhaite contribuer à leur application en aidant au financement d'équipes de recherche scientifique sur des bases objectives, fondées et validées.

Il appartient donc à Fibromyalgie France de préparer, symboliquement à l'heure de la 25ème Journée mondiale de la fibromyalgie, l'après expertise collective et l'avenir des très nombreuses personnes atteintes et diagnostiquées douloureuses chroniques fibromyalgiques.

Pour préparer l'avenir !

Fibromyalgie France lance ainsi un appel public à la générosité afin de recueillir à compter du 07 mai 2018 les moyens de soutenir la recherche scientifique sur les fibromyalgies, et principalement sur leurs causes.

Car si nous avons bien un nom sur notre pathologie, si nous avons obtenu de nombreuses reconnaissances institutionnelles et médicales, nous ne savons toujours pas « pourquoi » nous subissons cet état de douleurs et fatigue chroniques.

Et de plus, après avoir subi pendant plusieurs décennies cette pathologie chronique et les questionnements sur nos troubles divers, nous ne pourrions plus longtemps tolérer que les enfants, adolescents et jeunes adultes diagnostiqués connaissent le quotidien que nous avons eu pendant toute une vie. Cela est insupportable !

Supports de cet appel à dons pour la recherche scientifique :

- **Spot sur le site internet dédié** : <https://www.fibrodon.com> A noter, les dons sont recueillis sur Helloasso, association bénéficiant du soutien de l'Elysée dans le cadre du programme "La France s'engage" : <https://www.helloasso.com/comment-ca-marche>
- Affiche "**Appel à dons**" : <https://www.fibrodon.com/medias/files/affiche-don-vf-12052018.pdf>

Contact :

Carole Robert, Présidente de Fibromyalgie France

Association loi 1901 agréée au niveau national par le Ministère de la Santé depuis 2007

Site général : www.fibromyalgie-france.org

*** Mission expertise de l'INSERM**

Depuis plusieurs années, l'Inserm assume une mission d'expertise scientifique indépendante auprès des décideurs agissant dans le domaine de la santé publique (ministères, agences, caisses d'assurance maladie, mutuelles, associations...). Rassemblant les connaissances scientifiques et médicales internationales, ces expertises apportent l'éclairage scientifique nécessaire aux prises de décisions en matière de soins, de dépistage et de prévention. Elles contribuent également à identifier les besoins en santé publique en termes de recherche fondamentale, clinique et thérapeutique. Ces expertises suivent une procédure parfaitement définie et répondent au label "expertise collective Inserm".

L'Inserm conduit également des "expertises opérationnelles" qui, en prolongement d'expertises collectives déjà réalisées, débouchent sur des propositions d'actions en direction des différents opérateurs et décideurs. Pour répondre rapidement à un risque émergent ou à une crise sanitaire, l'Institut est à même de s'appuyer sur une cellule de veille qui coordonne un ensemble de relais d'informations rapidement mobilisable. Sa mission est également de produire des états des lieux à tout moment, utile à la mission de recherche et d'expertise de l'Institut. La synthèse des propositions de recherche issues de ces différentes expertises représente un appui essentiel à l'élaboration de « recommandations » d'axes de recherche par champs disciplinaires pour l'ensemble de la communauté scientifique de l'Inserm.